

Comment travailler en sécurité avec

Comment travailler en toute sécurité avec - des produits dangereux à l'aide du pictogramme « Bouteille à gaz »

Sur cette page

[Que symbolise ce pictogramme?](#)

[Quelles classes de danger utilisent le pictogramme Bouteille à gaz?](#)

[Quels sont les dangers des produits avec le pictogramme Bouteille à gaz?](#)

[Existe-t-il d'autres dangers associés aux produits avec le pictogramme Bouteille à gaz?](#)

[Comment les produits avec le pictogramme Bouteille à gaz peuvent-ils être manipulés en toute sécurité?](#)

[Comment les produits avec le pictogramme Bouteille à gaz peuvent-ils être entreposés en toute sécurité?](#)

[Que doit-on faire en cas d'urgence?](#)

Que symbolise ce pictogramme?



Le symbole à l'intérieur du pictogramme représente une bouteille à gaz. Ce symbole indique que les produits dangereux affichant ce pictogramme sont des gaz contenus dans un réceptacle sous pression, ou encore qui sont liquéfiés ou liquéfiés puis réfrigérés. Les dangers que présentent ces produits sont liés à la haute pression ou aux températures froides.

Les produits dangereux qui affichent ce pictogramme peuvent être utilisés en toute sécurité lorsque des pratiques appropriées d'entreposage et de manipulation sont adoptées.

Quelles classes de danger utilisent le pictogramme Bouteille à gaz?

Ce pictogramme est utilisé par une classe de danger dans le groupe de danger physique : Gaz sous pression. Il existe quatre catégories de danger dans cette classe de danger :

- gaz comprimé,
- gaz liquéfié,
- gaz liquéfié réfrigéré, et
- gaz dissous.

Quels sont les dangers des produits avec le pictogramme Bouteille à gaz?

Les mentions d'avertissement et de danger du SIMDUT 2015 pour les classes et catégories de danger auxquelles est attribué ce pictogramme sont les suivantes :

Classe et catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
Gaz sous pression – gaz comprimé	Avertissement	Contient du gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression – gaz liquéfié	Avertissement	Contient du gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression – gaz liquéfié réfrigéré	Avertissement	Contient du gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
Gaz sous pression – gaz dissous	Avertissement	Contient du gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Les gaz sous pression peuvent libérer très rapidement de grandes quantités de gaz dans l'air du lieu de travail, ce qui pourrait causer des dangers pour la santé ou des risques d'incendie selon les propriétés du gaz. Un rejet de gaz peut être délibéré si quelqu'un ouvre le robinet de la bouteille ou accidentel en cas de rupture ou de fuite d'un robinet.

Une bouteille endommagée peut être projetée comme une fusée ou tourner de façon incontrôlée avec une force telle que des blessures et des dommages importants peuvent être causés. Ces incidents se produisent souvent lorsqu'une bouteille sans bouchon ou non assujettie est renversée et que son robinet se brise.

Les brûlures cryogéniques ou autres blessures causées par le gel (gelure) sont associées aux gaz liquéfiés réfrigérés, étant donné que ces gaz sont extrêmement froids.

Existe-t-il d'autres dangers associés aux produits avec le pictogramme Bouteille à gaz?

En plus des dangers spécifiques qu'indique le pictogramme Bouteille à gaz, il est important de se rappeler que le produit peut présenter d'autres dangers, notamment :

- **dangers pour la santé**, comme la toxicité aiguë, la corrosion ou l'irritation cutanée, la cancérogénicité ou la toxicité pour la reproduction;
- autres **dangers physiques**, comme être un asphyxiant simple, une matière corrosive pour les métaux ou encore un produit inflammable ou réactif.

Comment les produits avec le pictogramme Bouteille à gaz peuvent-ils être manipulés en toute sécurité?

- Toujours vérifier la FDS et l'étiquette afin d'obtenir des renseignements sur TOUS les dangers et les précautions à prendre concernant le produit utilisé. Dans le doute, poser des questions.
- S'il est impossible d'éviter l'utilisation du produit dangereux dans le lieu de travail, évaluer la possibilité de le [remplacer](#) par un produit moins dangereux.
- Empêcher la libération de gaz dans le lieu de travail. Utiliser le produit uniquement dans des endroits bien [aérés](#).
- Utiliser la plus petite quantité possible pour une tâche particulière.
- Toujours porter une protection oculaire (lunettes protectrices contre les agents chimiques) pour travailler avec des gaz sous pression. Dans certains cas, une protection faciale peut également être nécessaire.
- Si un équipement de protection individuelle est nécessaire, l'employeur doit veiller à ce que les travailleurs aient reçu une formation poussée en matière de sélection, d'ajustement, d'utilisation et d'entretien. Consulter la FDS pour obtenir des conseils sur la sélection.

- En ce qui a trait aux bouteilles à gaz :
 - Inspecter toutes les bouteilles et leur robinet afin de déceler tout indice de dommage. S'assurer qu'aucune odeur ni aucun sifflement ne s'échappent des bouteilles. Ne jamais ouvrir un robinet endommagé.
 - Utiliser le détendeur approprié. S'assurer que l'équipement utilisé convient à la pression et au contenu de la bouteille. Ne pas utiliser d'adaptateur fait maison et ne pas forcer la connexion entre le robinet de la bouteille et l'équipement de manutention des gaz. Ne jamais trafiquer les dispositifs de sécurité des bouteilles, des robinets et de l'équipement.
 - Fixer les bouteilles à un mur ou sur un support, en position verticale. Laisser les bouchons des bouteilles en place jusqu'à ce que ces dernières soient correctement assujetties et prêtes à être utilisées.
 - Fermer tous les robinets lorsque les bouteilles ne sont pas utilisées.
 - Ne pas appliquer de lubrifiant, de pâte à joints, ni de ruban sur les robinets, les raccords ou les détendeurs des bouteilles.
 - Garder toutes les bouteilles et leurs raccords libres de toute saleté, rouille, huile ou graisse.
 - Ne pas frapper les bouteilles les unes contre les autres ni les laisser tomber sur le sol. Déplacer les bouteilles à l'aide d'un diable ou d'un chariot à main conçu à cet effet.
 - Éviter le contact direct avec la peau lorsque du gaz s'échappe d'une bouteille.
 - En ce qui a trait aux gaz liquéfiés réfrigérés :
 - Porter des gants isolants contre le froid ainsi qu'une protection faciale ou oculaire, selon le cas.
 - Ne jamais porter de montre, de bagues ou de bracelets : en cas d'éclaboussures, ceux-ci pourraient coller à la peau exposée sous l'effet du froid du gaz.
 - S'assurer que le vase cryogénique Dewar peut résister à des températures extrêmement basses. Refroidir le contenant récepteur avant d'effectuer le transfert.
 - Le personnel d'entretien doit connaître les dangers potentiels et toutes procédures et précautions spéciales avant de commencer son travail.
-

Comment les produits avec le pictogramme Bouteille à gaz peuvent-ils être entreposés en toute sécurité?

- Protéger les produits du rayonnement solaire et les entreposer dans un endroit bien aéré.
- Entreposer les produits à l'écart des matériaux incompatibles et des sources d'inflammation.
- Suivre toutes les instructions spéciales indiquées dans la FDS (p. ex. les quantités maximales d'entreposage, les exigences relatives à la température et les distances de sécurité).
- Envisager l'utilisation d'un équipement de détection de fuites et d'alarme.
- Conserver les produits loin des sorties. Installer des panneaux d'avertissement.
- Entreposer les bouteilles à gaz en position verticale et s'assurer qu'elles sont solidement assujetties et que les bouchons de protection des robinets sont bien en place.
- Éviter d'entreposer les produits en grandes quantités dans la mesure du possible.
- Ne pas garder les bouteilles au-delà de la période de conservation recommandée par le fournisseur.
- Il est recommandé d'inscrire sur le contenant la date à laquelle il a été reçu, celle à laquelle il a été ouvert et celle à laquelle il a été éliminé. Utiliser un système d'inventaire qui fonctionne par la méthode du premier arrivé, premier sorti.
- Éliminer rapidement et adéquatement les bouteilles « vides » ou sans étiquette.
- Respecter la réglementation comme les codes de prévention des incendies et les règlements sur la santé et la sécurité qui s'appliquent au lieu de travail de l'administration concernée.

Que doit-on faire en cas d'urgence?

- Comprendre et mettre en pratique les marches à suivre en cas d'urgence afin de savoir comment procéder, le cas échéant.
- S'assurer que les extincteurs appropriés sont accessibles. Connaître au moins deux chemins de sortie en cas d'incendie.
- S'assurer que le bassin oculaire et la douche d'urgence sont facilement accessibles dans l'aire de travail immédiate. Ces dispositifs doivent être vérifiés régulièrement.
- Signaler immédiatement toute fuite à son superviseur, aviser les personnes qui se trouvent dans l'aire de travail et se rendre dans un endroit sûr, au besoin.

- Connaître les premiers soins indiqués avant qu'un incident survienne :
 - En cas de contact avec un gaz liquéfié réfrigéré, dégeler les parties gelées à l'eau tiède. Ne pas frotter la région atteinte. Obtenir immédiatement des conseils ou des soins médicaux.
-

Date de la première publication de la fiche d'information : 2017-12-12

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2017-12-12

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.